

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE Union - Discipline - Travail

COMMUNIQUE DE LA CEI

La Commission Électorale Indépendante invite Mesdames et Messieurs les candidats à l'élection du Président de la République du 25 octobre 2025, encore détenteurs des kits de collecte des parrainages, à les déposer au plus tard le **lundi 08 septembre 2025 à 12 heures précises.**

Passé ce délai la CEI se réserve le droit d'engager toute action judiciaire qu'elle jugerait appropriée pour entrer en possession de son matériel.

La CEI tient à rappeler que, lors du retrait desdits kits, tous les candidats ou leurs représentants dûment mandatés se sont engagés, par écrit et sur l'honneur, à restituer l'ensemble des kits en bon état au plus tard le 26 août 2025, date ultime du dépôt des candidatures.

La Commission Électorale Indépendante précise que le présent communiqué tient lieu de mise en demeure individuelle.

Fait à Abidjan, le 03 septembre 2025

Pour le Président et P/o

Ce Secrétaire Permanent

WAME Adjournani Pierre